

Le sanglier

Face à l'augmentation des populations de sangliers ces dernières décennies, les chasseurs prétendent effectuer une indispensable "régulation" de l'espèce.

Quelle est l'origine du développement des populations de sangliers ?

Quelles mesures mettre en place pour réduire leurs effectifs et cohabiter pacifiquement ?

Le rôle écologique du sanglier

Systématiquement décrit comme étant un animal peu sympathique, on aurait tendance à oublier que le sanglier joue un rôle écologique complexe et important. Il contribue à diffuser les spores et les graines, notamment lorsqu'il creuse, se frotte sur les arbres et se déplace. En grattant et retournant la terre, il introduit de l'humus dans le sol, aère la terre et lutte contre son tassement, ce qui favorise notamment la germination et facilite la pénétration de l'eau dans les sols. On a aussi constaté qu'en consommant les racines des arbres présentes en surface, le sanglier permet un meilleur développement des racines profondes, rendant les arbres plus résistants au vent. Il élimine également de nombreuses larves néfastes pour les arbres et cultures.

"En Pologne, toute chasse au sanglier est interdite dès que certaines espèces de lépidoptères (insectes) se répandent. La menace que ces parasites représentent pour les arbres est alors efficacement écartée." indique Roland Libois, scientifique à l'université de Liège.



Les vraies causes de l'augmentation des populations

La raréfaction du "petit gibier", provoquée par l'agriculture intensive et le maintien d'une pression de chasse inadaptée à la dégradation constante des milieux naturels, a conduit les dirigeants du monde de la chasse à orienter les chasseurs vers le "grand gibier". Ainsi depuis les années 1970, ils ont organisé de nombreuses actions destinées à développer les populations de sangliers.

- **Les lâchers.** Durant les années 1980/1990, les chasseurs ont élevé et relâché des dizaines de milliers de sangliers dans la nature. Certains n'ont pas hésité à lâcher des cochongliers, croisement entre cochon et sanglier, pour obtenir une espèce très prolifique (causant, en outre, une grave pollution génétique). Cela a conduit à l'accroissement des densités locales de l'espèce, mais également à l'augmentation de son aire de répartition. Lors d'une enquête menée par l'ANCGG (Association Nationale des Chasseurs de Grands Gibiers) en 2009 auprès des chasseurs de "grand gibier", 48% d'entre eux ont reconnu que, malgré l'interdiction, des lâchers étaient encore pratiqués.
- **Les tirs limités et sélectifs.** Dans le même temps, les chasseurs ont instauré des quotas de tirs. Il est fréquent que soit tiré en priorité les individus permettant d'assurer une bonne reproduction. Il a été noté que la désorganisation des groupes d'animaux influe sur la fertilité, dans un groupe formé les femelles matures inhibant la fertilité des jeunes.
- **Le prix des actions de chasse.** Dans de nombreux départements, en raison du regain d'intérêt pour cette espèce, le prix des actions de chasse est proportionnel à la densité de sangliers présents sur le territoire. Ainsi, les propriétaires sont incités à favoriser le développement des sangliers.
- **Le nourrissage.** Le nourrissage et l'agrainage sont également l'une des principales causes de l'augmentation des populations de sangliers. Chaque année, les chasseurs mettent à disposition des sangliers des milliers de tonnes de maïs, pommes, parfois melons. Toujours selon l'enquête menée par l'ANCGG en 2009 auprès des chasseurs, ces derniers ont classé le nourrissage/agrainage, réalisé par eux-mêmes, comme première cause des fortes densités de sangliers.

L'agriculture :

- **Un processus d'indemnisation des dégâts aux cultures** a été mis en place, il est géré par les chasseurs. La procédure est lourde et contraignante. Il est à noter que les prairies et pâtures ne sont pas remboursées.

- **L'augmentation de la culture de maïs.** La hausse des surfaces cultivées en maïs en France ces dernières décennies permet souvent aux sangliers de trouver une nourriture abondante, et favorise leur survie et leur reproduction.

Le climat. Les conditions météorologiques ont également un impact sur les populations de sangliers.

- **Des hivers et printemps plus doux.** Ils provoquent une meilleure survie et l'apparition de populations de sangliers (les marcassins sont très sensibles au froid) dans des zones d'altitude où ils étaient auparavant absents.

Mesures de protection et de prévention des nuisances

Les sangliers occasionnent deux principales nuisances.

1 - Les dégâts aux cultures et prairies

- **Les clôtures électriques.** La pose d'une clôture électrique autour des champs de maïs (et prairies) est très efficace.

- **L'absence de maïs ou de cultures attractives en bordure de forêt.** Il est conseillé de ne pas cultiver de maïs en bordure de forêts et de réserver ces espaces pour des jachères ou la culture de céréales peu appréciées du sanglier (cultures de dissuasion).

2 - Les collisions routières

- **Adapter sa vitesse.** Réduire sa vitesse lorsqu'on traverse, la nuit, des zones forestières, on peut équiper son véhicule d'avertisseurs ultrasons anti-collision.

- **Dispositifs de signalement.** Les zones sensibles repérées peuvent faire l'objet de la pose de dispositifs de détection. De tels dispositifs présents en Isère et en Suisse ont fait leurs preuves.



Limiter efficacement les populations

“La reproduction dépend principalement de la disponibilité des ressources alimentaires.” (ONCFS, 2007).

La nourriture étant très abondante (développement des cultures de maïs et surtout nourrissage volontaire) l'espèce reconstitue sa population d'une année à l'autre. Et une population bien nourrie peut augmenter le nombre de portées par an (deux au lieu d'une), le nombre de petits par portée (naissances et survie), la proportion de femelles gestantes et, enfin, l'âge de la première portée (à partir du 20e mois normalement, dès le 12e mois lors de ressources alimentaires abondantes). Les scientifiques parlent de "l'effet de compensation": face à une forte mortalité, l'espèce intensifie sa reproduction afin de compenser les pertes. On comprend qu'une harde de sangliers, dont l'effectif diminue de moitié en quelques mois, soit particulièrement stressée et qu'elle compense en amplifiant sa reproduction. Le nombre de sangliers tués (il est impossible de comptabiliser le nombre d'animaux vivants) a été multiplié **par 12,9 en 40 ans** (chiffre ONCFS Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), il est passé de 60 000 en 1976 à 700 000 en 2016. Remarquons qu'en 1976 le sanglier n'avait pas plus de prédateur qu'aujourd'hui ! L'absence de prédateur mise en avant par les chasseurs n'est donc pas la raison de cette augmentation. La chasse aux sangliers de ce fait est au coeur d'un inacceptable « business », avec le développement continu des chasses « commerciales ».

Solutions proposées par le RAC :

1. Pour arrêter l'hémorragie et le maintien de la surpopulation de sangliers, la première mesure à prendre est selon nous de **supprimer la chasse** qui entretient ce surplus d'animaux pour alimenter son activité. Cette première mesure entraînant l'arrêt du nourrissage source du développement de la fertilité. Des expériences ont prouvées que cette seule mesure stoppe la prolifération et fait diminuer de 30% la population en 2 ans.

2. **Éviter les cultures appétentes** comme le maïs en bordure de forêt, clôturer les parcelles à risques à l'aide de clôtures électriques comme cela se fait de plus en plus, et utiliser également des répulsifs. La fertilité du sanglier étant liée à ses ressources alimentaires ces mesures contribueront à diminuer rapidement ses effectifs.

3. **La mise en place d'une campagne contraceptive**, comme le propose le Professeur Jean Crousillat « ... un laboratoire de recherches scientifiques anglais de très haut niveau a, en 2008, testé le Gonacon sur le sanglier. Les résultats sont significatifs : la vaccination reste active pendant plusieurs années... », affirme le scientifique, contribuera dans les « points noirs » identifiés, de réduire de manière active et significative les populations animales, sans violence.

Ainsi nous pourrons progressivement ramener les populations à ce qu'elles étaient il y a 40 ans. La population de sangliers était contenue et ne posait pas alors de problème particulier.

Il faudra toutefois maintenir certaines dispositions (non violentes) du fait de l'extension des cultures de maïs depuis quelques décennies, tant que cela sera nécessaire.